

HABITANTS DE SAVIGNE

L'avenir du Sud Vienne est menacé et notre territoire va être sacrifié à cause de la multiplication de parcs éoliens.

D'ici 2025, pas moins de 250 éoliennes pourraient voir le jour dans un rayon de 30 km autour de Civray.

Quelles conséquences pour le Civraisien et ses alentours ?

Des décisions judiciaires témoignent de l'existence d'une **dévaluation des biens immobiliers** pour cause de voisinage de parcs éoliens. Une maison à proximité d'une zone industrielle éolienne perd au minimum 20% de sa valeur, jusqu'à 40% pour les plus proches. Dans le pire des cas elle devient invendable. **Seriez-vous prêt à acheter une maison avec une zone industrielle éolienne à 500 mètres ?** Comment accepter aujourd'hui que l'investissement d'une vie soit anéanti pour l'enrichissement d'une minorité ?

En acceptant le développement de parcs éoliens en nombre dans la campagne civraisienne, se pose **le problème de l'attractivité future de notre territoire rural**. Celui-ci bénéficie d'un potentiel majeur en termes de patrimoine naturel, paysager, historique et culturel qui doit être préservé et non sacrifié en échange de la promesse de quelques retombées fiscales souvent incertaines.

Allons-nous laisser les éoliennes défigurer les campagnes, détruire les paysages et leurs spécificités en uniformisant le décor au risque de briser notre attrait touristique ? L'implantation de nouvelles éoliennes ne va-t-elle pas **menacer nos villages de désertification et mettre en difficulté l'économie locale**? Qui voudra encore venir admirer les campagnes du Sud Vienne lorsqu'elles seront remplies de **machines industrielles qui font trois fois la taille des lignes à haute tension** ?

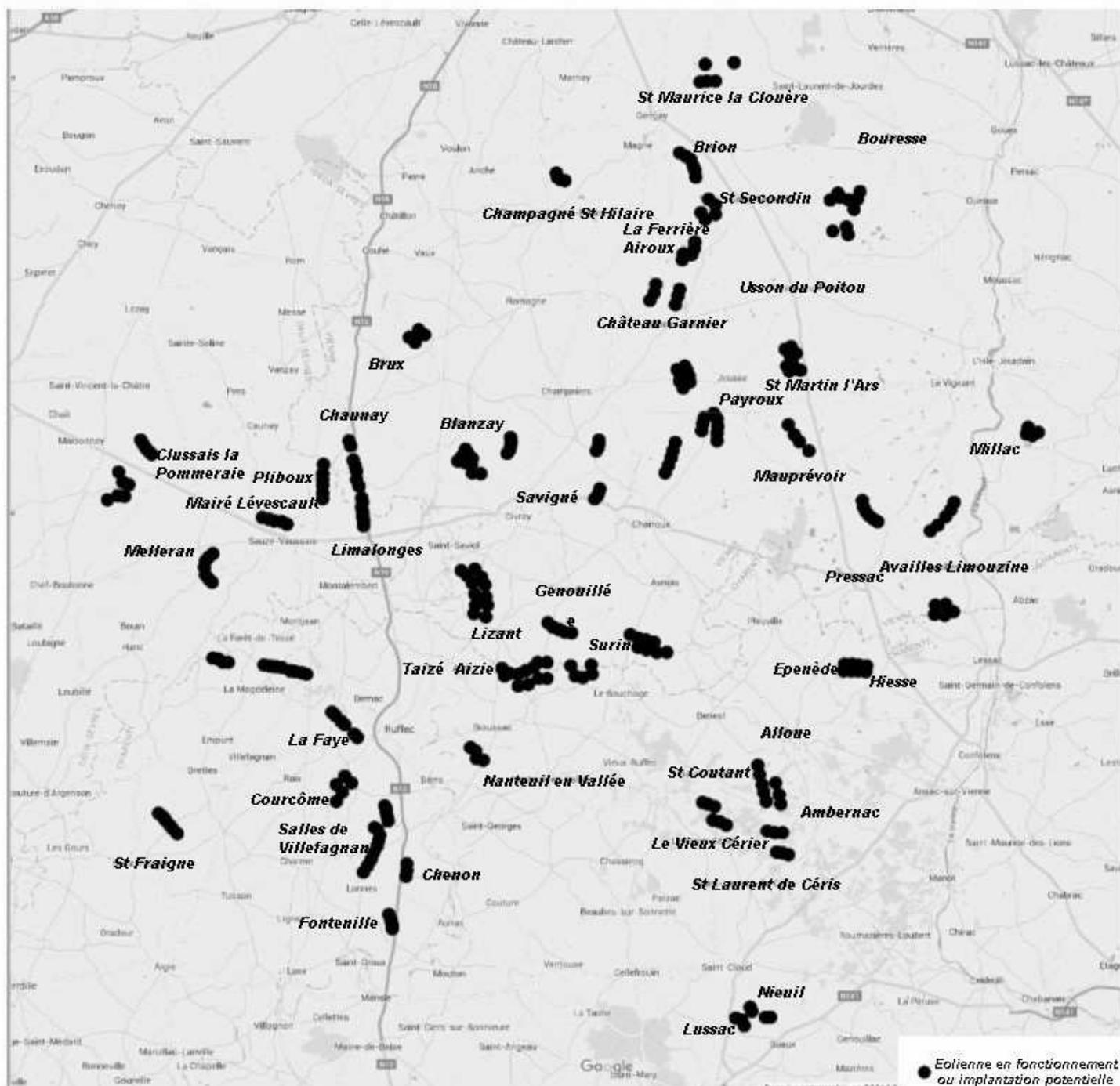
Le conseil municipal de SAVIGNE a voté en faveur d'une étude en vue de l'implantation d'un parc éolien sur la commune. En acceptant ce projet **vous prenez le risque de voir une nouvelle zone éolienne** se créer car un parc éolien déjà implanté peut connaître une extension rapide car il est moins coûteux et moins contraignant pour les développeurs d'étendre une zone déjà en activité que d'en créer une nouvelle.

Il n'est pas trop tard pour stopper ce projet. Pour cela, **allez à la mairie** de Savigné pour donner votre avis sur la question lors de la présentation de la société Eole-Res **le mercredi 23 mars et le vendredi 8 avril de 16h à 19h.**

Si de nombreux habitants de la commune et des villages autour se manifestent pour dire qu'ils n'acceptent pas le projet, alors il y a de fortes chances pour qu'il n'y ait pas d'éoliennes à Savigné (l'absence d'acceptabilité locale est absolument nécessaire pour que le préfet refuse le permis de construire).

Dites non aux 8 éoliennes de 180 mètres de hauteur (des immeubles de 65 étages) à Savigné

Localisation des parcs éoliens dans un rayon de 30 km autour de Civray : 250 éoliennes pourraient voir le jour d'ici 2025



Rejoignez-nous en adhérant à notre association pour la somme de 10 euros

Contactez-nous à adpeb@laposte.net ou par téléphone au 05.49.97.01.92 ou sur notre site internet <http://adpeb86400.canalblog.com>

Association de Défense et de Protection de l'Environnement de Blanzay (ADPEB) – 17 la Chassagne
– 86400 BLANZAY

Imprimé par nos soins
Ne pas jeter sur la voie publique